

N°C-273/2011

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni le 16 décembre 2011 à 18h00, au siège du Grand Narbonne, sous la présidence de Monsieur Jacques BASCOU.

Nombre de membres :

En exercice : 95

Présents : 58

Représentés : 31

Absents : 6

Votants : 89

Date de convocation :

8 décembre 2011

Votes :

Pour : 89

Contre : -

Abstention : -

Présents et représentés : M. Georges ABBAMONTE, M. Jacques ADRADOS, M. Raymond AGRAZ, M. Didier ALDEBERT, M. Jean-Marc AMBROSINO, M. Jean-Marie ASSENS, M. Jacques BAILLAT, M. Jacques BASCOU, M. Jean-Pierre BASTELICA, Mme Marie BAT, Mme Bérangère BATTISTELLA, M. Philippe BORSNAK, M. Youssef BOUNOUA, M. Henri BOURGES, M. Didier BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, Mme Elyette CABROL, Mme Marie-Claude CANET, Mme Christine CASTILLO, Mme Nicole CATHALA, M. Claude CODORNIU, M. Didier CODORNIU, M. Georges COMBES, Mme Lucia COSTA, M. Gérard CRIBAILLET, M. Rohling DUCHENE, M. Christian DURAND, Mme Viviane DURAND, Mme Marie-Claude EGLESSIES, M. Jean ESCOLA, M. Alain FABRE, M. Jean FABRE, Mme Marie-Hélène FABRE, M. Michel FARNOLE, M. Jean-Michel FESTE, M. Patrick FRANÇOIS, M. Gérard FRATICOLA, M. Pierre GALINIER, M. Gérard GAUTHIER, M. Bernard GEA, M. Jean-Yves GLÉMÉE, M. Claude GUIBBERT, M. Serge GUIGUE, Mme Alice GUITTARD, M. Guillaume HERAS, Mme Isabelle HERPE, Mme Anne-Marie JOURDET, M. Gérard KERFYSER, M. Aimé LAFFON, M. Tristan LAMY, M. Christian LAPALU, M. Olivier LAPEYRE, M. Gilles LAUR, M. Didier LAURE, M. Paul LIGNERES, Mme Lydie LOIS, M. Roger LOPEZ, Mme Monique MACPHAIL, M. Guy MARSOTTO, M. Henri MARTIN, Mme Fabienne MARTINAGE, Mme Hélène MARTINEZ, M. Jean-Michel MENAGER, Mme Martine MIR, M. Jean-Michel MONIER, Mme Christiane MONNIER, M. Marcel NERIN, Mme Aurélie ORRIT, M. Marc ORTIZ, Mme Jocelyne PAGES, M. Louis PECH, M. Bernard PENDRIEZ, M. José PERERA, M. Gilbert PLA, M. André RATIA, M. Jean-Luc RIVEL, M. Jean-François ROUSSOULY, M. André RUIZ, M. Nicolas SAINTE-CLUQUE, Mme Hélène SANDRAGNE, M. Jean-Paul SCHEMBRI, M. Richard SEVCIK, M. Guy SIÉ, M. Michel TORQUEBIAU, Mme Magali VERGNES, M. Alain VIALADE, Mme Geneviève VIDAL, M. Jean-Michel VILA.

Absents, excusés : M. Yves BASTIÉ, Mme Danielle DURA, Mme Nadine OLIVIER, Mme Sabine PEYROUSEL, M. Jacques POCIELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HERPE.

OBJET : EAU-ASSAINISSEMENT – Convention pour le financement de travaux d'extension des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation d'eau potable – Rue de l'Aude / Moulin du Gua – Commune de Narbonne.

Le rapporteur rappelle que dans le cadre de la future construction d'un complexe hôtelier au Moulin du Gua à Narbonne, le Grand Narbonne est sollicité par la commune pour l'amenée de réseaux d'assainissement d'eaux usées et de distribution d'eau potable. La viabilisation de cette parcelle sera réalisée à partir de la Rue de l'Aude.

La société SOGOFIM résidant au 3 Rue de l'Aude, actuellement en assainissement autonome, pourra ainsi profiter des travaux d'extension pour se raccorder au réseau d'assainissement collectif. Son branchement d'eau potable existant sera basculé sur la nouvelle canalisation.

Le Grand Narbonne assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux. Il convient de passer une convention entre le Grand Narbonne, la Ville de Narbonne et la société SOGOFIM pour définir les modalités techniques et financières de l'opération.

La répartition financière entre la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, la Mairie de Narbonne et de la société SOGOFIM est établie comme suit :

- 32.607,27€ HT soit 38.998,29€ TTC pour le Grand Narbonne
- 73.490,23€ HT soit 87.894,31€ TTC pour la Mairie de Narbonne
- 13.856,18€ HT soit 16.572,00€ TTC pour la société SOGOFIM



Il est proposé au Conseil Communautaire:

- d'approuver la convention financière des travaux d'extension des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation d'eau potable dans la rue de l'Aude, telle qu'annexée à la présente,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous documents de type administratif, technique ou financier relatifs à cette affaire.

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception en
Sous-Préfecture**

le :

et de son affichage

le :

Le Conseil adopte à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU